



Chantage et tentative de fraude

Par **graounet**, le **03/02/2018** à **04:51**

Bonjour,

je suis le benjamin d'une fratrie de trois. J'ai dû enterrer ma mère il y a deux mois et ce sans mes frères qui n'ont rien voulu faire et n'ont pas voulu venir dans la maison familiale. Ils ne fréquentaient plus ma mère depuis 10 ans et 35 ans (ainé).

Ces deux là, viennent maintenant pour l'argent... Comme j'ai eu une donation en nue propriété hors part successorale, il y a 10 ans.... Il y a des jalousies.

Depuis 15 jours, je reçois des menaces.... et des insultes de ces deux là. Ma notaire devant les menaces a préféré jeter l'éponge (!!!) et donc je vais prendre un notaire plus solide (président de la chambre d'ici). Ils auront leurs notaires à 600 km de moi. J'habitais loin de chez ma mère et mon frère aîné à 5 km...

Mon frère aîné m'accuse d'avoir détourné de l'argent sur les comptes de ma mère (aucune procuration et je vivais à 600 km). Ma mère était modeste, il n'y avait pas d'argent.... Ceci sans aucun fondement bien sûr. Je n'ai jamais rien demandé à ma mère. AU contraire...

Ensuite j'ai eu une histoire sur une collection de montres précieuses qui aurait été dans le salon et que j'aurai dérobé....

Pour finir comme j'ai vidé des ordures à la cave, ils m'accusent d'avoir pillé la maison (pour des sommes astronomiques bien sûr). Il y a quelques meubles et tableaux dans cette maison mais rien d'extraordinaire. Et bien sûr rien à la cave sauf des rats et des déchets invendables.

J'ai de nombreux témoins, photos etc... Je n'ai jamais été seul lorsque j'étais dans la maison. J'allais à la déchetterie accompagné par un ami. Je vidais devant des cousines, j'ai enterré ma mère avec ses amis etc etc. Bref j'ai fait un peu de ménage parce que ma mère gardait tout depuis son enfance et qu'elle a remplie une maison ainsi... Bocaux en verre, boîtes en plastiques, bouchons en liège....

Mon frère aîné pensait qu'il n'y avait pas de testament (il est vrai aucun acte notarié). Mais je lui ai appris que j'avais le testament olographe et que rien de ce qu'il disait n'existait dessus.... sachant qu'il date de 9 ans.... Et j'ai maintenant un silence radio. Je mettais leurs insultes en copie pour leur notaire.... en leur envoyant les textes légaux. Ils ne voulaient pas payer leurs parts successorale d'impôts, charges et autres et désiraient même les futurs loyers du studio que j'ai reçu en nue-propriété dans la succession ! Bref j'ai commencé à brancher le fisc sur eux parce que ma part avec les donations et autres ne me donnent plus que 24 % max sur

l'indivision qui reste à partager.

Ma question est que puis-je faire s'il(s) insistai(en)t dans une action judiciaire (l'ainé est riche et il peut essayer de m'appauvrir par des procédures inutiles) ? Puis-je demander un dédommagement pour ces fausses accusations qu'il m'envoie par courriel ? J'ai déjà recueilli les témoignages utiles au cas où il deviendrait plus agressif. Il n'a aucune preuve autre que sa parole ou celle de son frère qui n'ont pas vu la maison depuis très longtemps. Ma mère avait dû mettre mon frère cadet dehors car il se droguait et volait dans la tirelire...

Je vous remercie pour toute idée ou information.